

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DISCOURS

DE

M. ÉTIENNE MICHON

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE

A L'OCCASION DE LA MORT DE

M. STÉPHANE GSELL

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

lu dans la séance du 8 janvier 1932.

MES CHERS CONFRÈRES,

Stéphane Gsell nous est enlevé. Mercredi dernier, avant notre séance, je lui avais rendu visite. Il ne se trouvait pas mal, mais une phlébite s'était depuis peu déclarée et, la veille, il avait dû écrire à notre confrère M. Rébelliau, qui, au nom du Comité des Amis français de Louvain, lui avait demandé de faire en cette ville une série de conférences, que force lui serait pour 1932 d'y renoncer, mais qu'il serait heureux de répondre en 1933 à l'appel de Mgr Ladenze, s'il y avait encore place pour lui. Hélas! deux jours après, le vendredi 1^{er} janvier au matin, une embolie subite le foudroyait. L'année nouvelle, dès ses premières heures, frappait notre Compagnie dans l'un des savants les plus éminents, l'une des plus hautes consciences dont elle s'honorait.

INSTITUT.

1932. — 1.

Bibliothèque Maison de l'Orient



165891

Interprète de vos unanimes regrets, mes paroles, je le crains, resteront au-dessous de l'éloge qui lui est dû : puisse du moins leur accent suppléer à ce qui leur manquera, dans l'émotion qui m'étreint à l'heure où disparaît un de ceux à qui, depuis les années d'École Normale et d'École de Rome, m'unissait la plus chère amitié. Vingt et un ans après, comme au lendemain de ce jour où, en l'été de 1910, il m'accueillait si affectueusement, amené que j'étais à Alger par une mission du Louvre, dans sa gracieuse demeure voisine du Musée des Antiquités algériennes, la mort de nouveau brutalement a fait son œuvre. Il était alors tout à la joie auprès de la charmante femme qui bientôt allait lui donner un fils. Du coup qui lui ravit celle qui si peu de temps avait partagé son existence, mais dont la discrète dédicace mise en tête de son œuvre maîtresse — *memoriae uxoris* — perpétue le souvenir, il ne se remit jamais et, satisfait d'avoir pu répondre au dernier vœu de la mourante et de s'être préparé à ses côtés une même tombe dans le cimetière de Meudon où nous venons de le conduire, ce sensible, que ceux qui ne le connaissaient pas jugeaient si mal en le croyant un bourru, ne vécut plus, sans trêve ni repos, que pour le travail.

Il était né à Paris en 1864 d'un père originaire de Saint-Gall en Suisse, mais déjà naturalisé français, peintre verrier au concours de qui il fut fait appel pour la restauration des vitraux de quelques-unes de nos grandes églises et de qui le goût pour la peinture a passé à plusieurs de ses fils. Sa mère, fille d'un professeur à la Faculté des sciences de Strasbourg, se rattachait à la famille de Pasteur. Élève du lycée Louis-le-Grand, il entra en 1883 à l'École Normale, où il choisit la section d'histoire, et, son concours d'agrégation brillamment passé, partit à l'automne de 1886 pour l'École de Rome. Le directeur de l'École était alors le regretté Edmond Le Blant, l'un des vôtres, de qui j'ai eu plus d'une fois, et tout récemment encore, — non pas parce que personnellement je lui dois beaucoup, mais parce qu'ainsi se répète une criante iniquité, — le très vif regret de voir que contre tout droit le rôle était singulièrement rapetissé et méconnu. Il eut en particulier l'honneur d'obtenir du Prince Giulio Torlonia, possesseur du site de l'ancienne Vulci et qui se chargea des frais de l'entreprise, l'autorisation d'y fouiller la nécropole. Mais, justice

rendue à son directeur, ajoutons que l'entreprise ne fut profitable que parce qu'il se trouva un Gsell pour la mener à bien. Quatre mois de séjour sur le chantier (11 février-1^{er} juin 1889) constituèrent ses premières armes sur le terrain et, a écrit un de nos plus chers et illustres confrères, journal tenu jour par jour, presque heure par heure, cartes et plans, chaque tombe relevée à sa place et de même chaque objet dans sa tombe, mesures multipliées et toujours l'indication de la nature des matériaux découverts, tout attesta brillamment ce que les membres de l'École eussent pu faire comme fouilleurs en Italie même, si l'Italie ne s'était réservé un monopole. Les *Fouilles dans la Nécropole de Valci*, publiées en 1891 dans la collection in-4^o de la Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, y forment un digne pendant de la *Nécropole de Myrina* de MM. Pottier et S. Reinach.

Stéphane Gsell, cependant, avait employé la première année de son séjour à Rome à préparer la thèse de doctorat qu'il devait intituler modestement *Essai sur le règne de l'empereur Domitien* et qui, concurremment avec une étude *De Tipasa Mauretaniae Caesariensis urbe*, lui valut en 1894 le titre de docteur ès lettres, et peut-être serait-il resté, à l'exception près de *Valci*, exclusivement historien si, à son retour en France après quatre ans de séjour au Palais Farnèse, il n'avait été nommé chargé de cours à l'École supérieure des lettres d'Alger.

La nomination décida de sa vocation d'Africain. Il lui dut, en plus, n'étant pas obligé à la même assiduité d'enseignement qui se fût imposée à lui dans une Faculté de France, de pouvoir réserver une part notable de son temps à l'exploration du pays et ainsi se confirma en lui l'alliance, qu'il a toujours su rendre si fructueuse, de l'histoire et de l'archéologie.

L'étude sur Tipasa avait marqué une première et singulière réussite, puisque, Mgr Duchesne ayant établi l'authenticité des détails topographiques dont était remplie la passion de sainte Salsa, martyrisée en cette ville, Gsell, en confrontant ceux-ci avec le terrain, eut la bonne fortune — on a écrit plus justement la récompense d'une recherche méthodique et divinatoire — de mettre au jour les restes de la basilique renfermant la pierre tombale de la sainte.

Il ne s'y tint pas. Voyageur intrépide, que ne rebutait aucune difficulté et qui ne connaissait pas la fatigue, il se fit pèlerin d'un nouveau genre, pèlerin à toutes les ruines petites et grandes qui subsistent en si grand nombre dans nos trois départements algériens, mais dont la plupart à cette date n'avaient pas encore été étudiées. De là sortiront ses deux volumes de *Monuments antiques de l'Algérie* (1901), où, qu'il s'agisse d'édifices publics — forums, temples, théâtres — ou privés — maisons de ville ou exploitations agricoles —, ou encore de tombeaux, il nous donne un véritable manuel d'archéologie architecturale africaine en même temps qu'un inventaire des richesses monumentales de l'Algérie.

L'œuvre, si importante qu'elle soit, n'était pourtant que l'ébauche d'un plan plus vaste et qui, bien longtemps avant que l'Union interacadémique eût mis à l'ordre du jour l'exécution de la *Forma imperii romani*, en constituait, pour ce qui est de l'Algérie, le modèle. Gsell, il est vrai, avait été précédé, dans la Tunisie voisine, par l'*Atlas archéologique* de M. Cagnat, mais, — c'est notre Secrétaire perpétuel lui-même qui l'a fait remarquer, — tandis que là n'étaient mentionnées dans le commentaire que les localités un peu notables, il n'omet aucune ruine, même insignifiante, ce qui avait nécessité, non seulement le dépouillement de tous les ouvrages ou articles d'archéologie, mais un examen sur place de la plupart des restes antiques. Vrai tour de force, dont seule son énergie était capable et qui nous a valu, avec un atlas de 50 cartes d'une édition spéciale des cartes au 200.000^e du Service géographique de l'armée, un texte grand in-f° de 510 pages sur deux colonnes, publié en sept fascicules, de 1902 à 1911, et se référant à un total de 10.000 noms.

Inspecteur des antiquités de l'Algérie depuis 1900, Gsell, vous le voyez, avait bien mérité et au delà le nouveau titre qui lui avait été conféré et, depuis la même année directeur du Musée des antiquités algériennes et d'art musulman, ses publications du *Musée de Philippeville* (1898) et du *Musée de Tébessa* (1902) justifiaient d'avance celui, qui devait s'y ajouter officiellement en 1919 seulement, d'inspecteur général des Musées archéologiques de l'Algérie.

Le service qu'il a rendu, encore, est trop grand pour que je

puisse le passer sous silence en joignant en 1912 un texte explicatif, que l'auteur n'avait jamais rédigé, à la partie *Archéologie* par le C^t Delamare de l'*Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840-1845*.

L'Algérie, vous le voyez, Messieurs, devait trop à Gsell pour de bon gré le laisser la quitter, et lui-même lui eût été trop attaché pour vouloir se séparer d'elle. Mais, à la date que je viens de dire de 1912, son deuil lui avait rendu le séjour d'Alger intolérable. Le Collège de France venait de l'appeler à lui (1911) et, comme il avait honoré l'Université d'Alger, il honora le Collège.

Sa leçon inaugurale, en 1912, eut pour titre *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* et c'est qu'en effet depuis longtemps il préparait cette *Histoire ancienne de l'Afrique*. Dans ses voyages, écrit M. Carcopino, comme dans ses recherches, il avait constamment été guidé, soutenu par l'espoir de la synthèse qu'il méditait d'accomplir et qui devait embrasser l'histoire ancienne de l'Afrique du Nord depuis les origines berbères jusqu'à la fin de l'Empire romain : digne pendant de l'*Histoire de la Gaule* de M. Jullian et que le Secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui venait de lui décerner le prix décennal Jean Raynaud, qualifiait, dans son rapport lu à la séance du 19 décembre 1929, un de ces grands livres qui emplissent toute une vie laborieuse et qui sont destinés à durer comme de solides et nobles monuments. Huit volumes d'environ 500 pages chacun, qui nous mènent jusqu'au règne d'Auguste, en ont paru. Mais qui continuera maintenant une telle œuvre ? Nous n'avons plus de Bénédictins et quelles épaules assez robustes pourront porter le fardeau que seuls sa ténacité et son formidable labeur lui permettaient de soutenir.

Vous résignerez-vous, pourtant, mes chers confrères, à ce qu'il en soit de même pour une autre entreprise de Stéphane Gsell ? Il avait, malgré tant de tâches diverses, quoique reliées par un objet commun, commencé, sous les auspices du Gouvernement général, un recueil des *Inscriptions latines de l'Algérie*. Il en a publié le tome I^{er}, *Inscriptions de la Proconsulaire*, montrant la voie et donnant l'exemple. Information exhaustive, présentation et disposition du texte parfaites, caractères de choix, sûreté du

commentaire, j'ose affirmer que nulle part, dans aucun pays, il n'a été fait mieux, ni même aussi bien. Les fiches pour les volumes suivants n'attendaient plus que des compléments et une vérification dernière. Il ne pouvait à lui seul tout faire. Il les a remises en d'autres mains. Mais depuis dix ans nul autre volume n'a paru, ni même n'est à l'impression. L'Académie, d'accord avec le Ministère de l'Instruction publique, ne jugera-t-elle pas qu'il importe à l'honneur de la science française que de l'Algérie, cette seconde France, l'épigraphie tout entière soit de la même manière mise à la disposition des travailleurs.

Vous aviez, Messieurs, depuis longtemps fixé vos regards sur Gsell et vous lui aviez décerné la haute récompense qu'est le prix Estrade-Delcros lorsque, tardivement, il se présenta pour la première fois à vos suffrages. En 1923 vous fûtes heureux de lui ouvrir vos portes et si, depuis, vous ne l'avez pas vu prendre la parole aussi souvent que vous l'auriez aimé, s'il a dû décliner l'honneur de vous présider, la faute en est à ses yeux dont il souffrait et qu'il était tenu de ménager.

Mais, de ce qu'était le savant ceux mêmes de nous qui sont le plus étrangers aux études qu'il représentait ont pu juger encore il y a à peine quelques mois par une communication sur des inscriptions africaines et, l'autorité de l'homme, je ne l'ai, pour ma part, jamais mieux sentie que dans un exposé de titres où, de sa parole toujours mesurée, mais singulièrement chaude ce jour-là et qui, par delà les titres, prétendait nous faire connaître toute une vie, il vous fit partager la haute estime en laquelle il tenait celui qu'il s'était chargé de vous recommander.

Décoré en 1903, ce grand serviteur de l'Algérie eût pu légitimement penser que, lors du Centenaire et de la promotion dans la Légion d'honneur dont il fut l'occasion, son nom pour la rosette d'officier s'imposait. Il ne l'eut pas et n'en conçut aucun dépit. Toute ambition lui était étrangère. Toute vanité également, vous l'avez éprouvé par les dispositions qu'il prit pour ses obsèques. Mais, s'il n'avait point voulu de délégation officielle ni par suite qu'aucun de ses confrères vint en uniforme, votre présence en si grand nombre a été le plus éloquent hommage rendu à une mémoire qui, à tous, nous restera à jamais chère.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXII.

